



ANNEXE X

**de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement**

Ville de SERAING

Dossier n° PUn/2025/65

Référence SPW-ARNE :

Référence SPW-TLPE :
10021100/JTO.fda

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS UNIQUE**

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU
DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le projet a été soumis par la s.r.l. INCAR MOTOR, rue Biefnot 12 à 4100 SERAING.

Le terrain concerné est situé rue du Sewage 10 à 4100 SERAING, et cadastré SERAING, troisième division, section D, n° 313 G. Le projet consiste à renouveler le permis d'un garage automobile pour la vente, la réparation et l'entretien de véhicules automobiles.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 16/12/2025	Le 20/12/2025	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 09/01/2026	<u>Par courrier ordinaire :</u> Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique :</u> enquete@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique en vertu de l'article 81, §2, 1er alinéa du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des actes et travaux visés à l'article D.IV.4 du CoDT, est le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** par courriel : enquete@seraing.be ou par téléphone : 04/330.87.56.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : la s.r.l. INCAR MOTOR - Courriel : sebastien.incardona@incarmotor.be ou auprès du Fonctionnaire technique et du Fonctionnaire délégué du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le 16 décembre 2025.

Pour le collège,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Vanessa PIRON
Agente administrative

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELHOF
TROISIÈME ÉCHEVINE